



Pour diffusion immédiate
20 mars 2020

Pour tous les membres TASBI,

Une conférence téléphonique a eu lieu hier soir où l'ensemble des intervenants du préhospitalier étaient présents. Les centres de communication santé, les employeurs, le MSSS et tous les syndicats ont été conviés à cette conférence chapeautée par la directrice nationale des services préhospitaliers d'urgence docteure Elyse Berger Pelletier. Les syndicats demandaient que la transmission d'informations aux paramédics par les CCS soit plus détaillée. Notamment en ce qui a trait aux patients ayant voyagé hors du Canada dans les derniers jours. Les CCS ont pris l'engagement de nous fournir des informations plus détaillées. D'autre part, nous avons été sensibilisés à l'utilisation judicieuse des masques de type N95 et de procédure (chirurgical). Docteure Berger nous a confirmé son effort afin que les masques de type N95 soient réservés le plus possible aux paramédics. Pour répéter ses dires : « les acteurs du préhospitalier sont sa priorité absolue ».

Il est important de noter que les équipements de protection individuelle sont conformes et approuvés par les professionnels en santé publique, en infectiologie et en santé sécurité au travail. De plus, les normes de protection face à la COVID-19 sont les mêmes pour tous les professionnels de la santé que ce soit un médecin ou un paramédic.

****Les chances de transmission du virus par un patient ne présentant aucun symptôme sont minimales****

Nous avons donc pris l'engagement clair de vous sensibiliser à cette situation.

En ce sens, nous vous demandons une utilisation judicieuse des masques (n95 ou procédure), en respectant le protocole ministériel : maladie respiratoire sévère (MRS)

Vous aurez donc plus d'informations par le CCS avant votre arrivée sur les lieux.

L'heure est à la collaboration et vous serez les figures d'autorités pour la population.

Syndicalement vôtre,

Au nom de l'exécutif

Christian Duperron
Président Tasbi